

**Extrait du Registre des Délibérations
BUREAU EXECUTIF
Séance du jeudi 19 décembre 2024**

Date de la convocation : vendredi 13 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 37

Étaient présents :

Mme Monique SEMAVOINE, M. Nicolas PATRIARCHE, Mme Marie-Claire NE, M. Michel BERNOS, M. Francis PEES, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON, M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. Jean-Claude BOURIAT, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Jacques LOCATELLI, M. Eric CASTET, M. Patrick ROUSSELET, Mme Véronique DELUZE, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. François BAYROU (pouvoir à Mme Monique SEMAVOINE), Mme Corinne HAU, (pouvoir à M. Philippe FAURE), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), M. Christophe PANDO (pouvoir à M. Nicolas PATRIARCHE), Mme Valérie REVEL (pouvoir à M. Jean-Louis CALDERONI), M. Didier RIVIERE (pouvoir à M. Patrick BURON), Mme Martine RODRIGUEZ (pouvoir à M. Jacques LOCATELLI)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Victor DUDRET, M. Pascal MORA

Secrétaire de séance :

N° 13 Soutien financier aux activités de congrès et aux manifestations générant des retombées économiques

Rapporteur : M. Michel BERNOS

Mesdames, Messieurs

Par délibérations n°8 du 13 décembre 2012 et n°9 du 12 juillet 2013, le Conseil Communautaire a déclaré d'intérêt communautaire la compétence soutien financier respectivement aux activités de congrès et aux événements ou manifestations générant des retombées économiques touristiques sur l'agglomération Pau Pyrénées.

Les associations et établissements publics organisent des événements d'affaire ou des manifestations principalement au Palais Beaumont. Ils contribuent ainsi à animer le territoire, à attirer des participants, des congressistes et des accompagnants, et à générer des flux touristiques et des retombées économiques pour notre agglomération.

L'instruction des demandes de subventions s'appuie sur la stratégie de développement touristique et plus particulièrement sur la dimension de l'événement, le nombre de participants ou de congressistes attendus et les retombées économiques évaluées suivant la méthode établie par France Congrès.

A la suite des demandes des associations et des établissements publics, l'annexe, ci-jointe, précise les subventions attribuées à diverses structures en vue de l'organisation de congrès et de manifestations à Pau.

Tous les documents contractuels relatifs à l'attribution de ces subventions sont consultables au sein du Service Tourisme de la Direction Attractivité et du Développement Economique.

Après avis de la conférence Développement Economique - Attractivité - Tourisme - Numérique - Affaires Européennes et internationales du 4 décembre 2024 et avis de la conférence Finances - Administration Générale du 11 décembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :

1. Décider l'attribution des subventions aux structures suivantes :

- Commission du Film des Pyrénées-Atlantiques	5 000 €
- La Route des Vins du Jurançon	15 000 €
- Tanguendo Pau	7 000 €
- Green Aerodays	10 000 €
- Informatique des organisations et systèmes d'information et de décision	3 000 €
- Resocuir Nouvelle Aquitaine	10 000 €
- AFIGISE association de la fonction financière, du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques	10 000 €
- Comité Régional de Danse de Nouvelle-Aquitaine	3 000 €
- Groupement Professionnel des Métiers de la Sécurité Electronique	15 000 €

2. Autoriser M. le Président à signer les conventions financières afférentes ;

3. Décider que la dépense correspondante sera financée par les crédits inscrits au Budget Primitif 2025, chapitre 67, fonction 951, article 6743.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Président
François BAYROU